

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 90 / 20 avril 2011

aujourd'hui
plus que jamais
il est urgent de
se Syndiquer !



MME BETTENCOURT ET LE PETIT NOIR

De nombreux lecteurs et lectrices nous ont fait part de leur inquiétude quant à nos dons en arithmétique à propos de l'article du numéro précédent « Un café et 3 pailles ». Nous sommes ravis de constater qu'Antidote est lu avec attention !

Nous précisons donc notre calcul : soit une aumône annuelle augmentée de 150 € bruts (le mot brut ayant toute son importance), divisée par 365 jours, cela donne 0,41€ brut par jour... et non par mois. Les tarifs du petit noir étant affichés à la cafétéria de Cambronne (0,60 €), nous n'avons pas eu à faire de constat par huissier. Nous confirmons donc : on ne peut même pas s'offrir un café tous les jours.

Tournée générale pour le fautif ! (la cafétéria ne fournit pas les pailles)

Cela dit, le gouvernement vient d'annoncer sans surprise la poursuite en 2012 du gel du point d'indice, tout en affirmant que notre pouvoir d'achat s'améliore.

Depuis 2000, la perte de valeur du point d'indice est de 9,03% par rapport à l'indice des prix (hors tabac) de l'INSEE.

En moyenne cela se traduit en 2011 par une perte mensuelle au bas de la fiche de paie de 165 € pour un cadre C, 210 € pour un cadre B et 310 € pour un cadre A.

C'est la réalité, quoi qu'ils en disent !

Comme l'est régulièrement l'alignement du minimum de la fonction publique sur le smic, lui-même aligné (avec retard) sur l'augmentation de l'indice des prix.

Pouvoir d'achat :
de bonnes nouvelles



EN 2011, LE JETON DE CADDIE
RESTERA À 1€ DANS LA
PLUPART DES GRANDES SURFACES

Rappelons aussi une donnée majeure : lorsqu'on rapporte les salaires de la fonction publique aux richesses créées, on constate que les salaires, primes et pensions allouées aux trois versants de la fonction publique sont en diminution. De 2000 à 2008, ils représentent 0,7 % du PIB en moins.

A titre de comparaison, les dividendes sont passés de 3,2 à 8,5 % du PIB entre 1982 et 2007. Cela représente des dizaines de milliards d'euros captés par les actionnaires au détriment des salaires.

Le blocage des salaires n'est pas un problème de moyens mais bel et bien un choix politique dogmatique, un choix de partage des richesses au profit des rentiers.

UN CLOU CHASSE L'AUTRE

Cette question du partage des richesses a été remise à l'ordre du jour (et la CGT y a bien contribué) à l'occasion du mouvement sur les retraites. Impossible donc pour le pouvoir d'en faire l'impasse. Et voilà Sarkozy qui nous refait le coup du « Président du pouvoir d'achat » avec la « prime de 1000 € ». En fin de compte, on n'est pas sûr ni du montant, ni du fait qu'elle concernerait l'ensemble des entreprises puisqu'elle serait soumise à négociation entre patrons et syndicats. Selon Lagarde (sur LCI le 18/04), elle donnerait lieu à exonérations de charges. Bref, elle serait en fait payée par les salarié-es !

L'avantage de ce débat truqué pour Sarkozy, de cette forme de « compensation dans la communication politique » que dénonçait Bernard Thibaud la semaine dernière, c'est qu'on parle moins des dividendes faramineux versés aux actionnaires comme ceux de Total* ou d'EDF, ni de l'allègement de l'ISF, un clou chassant l'autre...

Car notre président à talonnettes aime les riches, et casse notre tirelire pour eux à la moindre occasion. En témoigne la réforme annoncée de la fiscalité patrimoniale.

Par un nouveau tour de passe-passe, la suppression du bouclier fiscal tant décrié va se transformer en jack-pot pour les plus fortunés, ceux dont le patrimoine est supérieur à 3 millions d'euros, et dont le taux d'imposition à l'ISF passera de 1,8 % à 0,50 %.

L'annonce d'une taxation plus progressive des successions supérieures à 4 millions d'euros devrait en outre rassurer ceux dont les parents négligents n'auraient pas transmis leur patrimoine par donation sans payer de droits (Par exemple, pour transmettre 3 millions d'euros en 30 ans sans verser un euro à la collectivité nationale, il suffit que chaque parent donne 300 000 € à chacun de leurs deux enfants tous les 6 ans).

* Total : 10 milliard de bénéfices annoncés par son PDG pour 2010, aucun impôt sur les sociétés... merci les niches fiscales !

LA CGT PROPOSE DE...

- Redonner à l'impôt sur le revenu toute sa place en élargissant son assiette à tous les revenus financiers et du patrimoine, en lui redonnant une plus grande progressivité, en augmentant le nombre de tranches et les taux des tranches supérieures.
- Renforcer l'impôt sur la fortune.
- Réexaminer l'ensemble des niches fiscales.
- Réduire le taux de TVA, impôt injuste acquitté par tous indépendamment du niveau de revenu.
- Adapter l'impôt sur les sociétés pour en faire un outil tourné vers l'efficacité économique et la justice sociale.
- Réformer la fiscalité locale pour diminuer la charge pour les ménages à faibles revenus, réduire les disparités territoriales, rendre les entreprises plus responsables vis à vis de leurs lieux d'implantation, et assurer l'autonomie financière des collectivités.

MOUVEMENT C FILIERE FISCALE

Nous ne redirons jamais assez combien mutations et conditions de travail ont des conséquences sur la vie privée.

Nous disions, dans notre précédent numéro, que nous étions « chanceux », recevant autant d'agents qu'il en partait. Ne restait plus à combler que les départs en retraite.

Nous sommes maintenant en mesure de vous présenter la douloureuse : il manquera, si le projet n'est pas modifié par la CAP nationale, 12 postes (11,9 exactement) au 31/12/2011 :

1 poste à Ancenis, 3,8 à Châteaubriant, 6,8 à Nantes et 5,9 à Saint-Nazaire.

Les incidences sur la vie privée ? Des séparations de conjoints ou de famille qui durent, aggravées par les difficultés pécuniaires, la fatigue des voyages, l'impossibilité de faire des projets d'avenir sereinement.

Les incidences sur les conditions de travail ? Surcharge, stress, amertume de ne pouvoir faire bien tout ce qui est à faire entraînent souvent un repli sur soi. Participer à des réunions (hmi par exemple) est mis en balance avec le travail en instance. C'est ce qu'exprime très bien l'expression « avoir la tête dans le guidon ».

Comme tous les ans, les représentants du personnel CGT feront le maximum pour contenir cet état de fait. Ils interviendront pour tous les collègues qui leur ont confié leur dossier en évoquant chaque situation individuelle.

Il n'en reste pas moins que seule une réaction collective sera efficace si nous voulons gagner la bataille de l'emploi.